



Le mercredi 28 octobre 2020

Émilie CHALAS
Députée de l'Isère
Conseillère Métropolitaine
Conseillère Municipale de la Ville de Grenoble

Communiqué de presse

Déplacement d'une délégation parlementaire en Arménie

« Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas. »

Avec plusieurs de mes collègues députés membres des Groupes d'Amitié France-Arménie de l'Assemblée nationale, nous nous sommes rendus en Arménie **pour témoigner de notre soutien et de notre amitié auprès du peuple d'Arménie et du Haut-Karabagh dans le conflit qui les oppose à l'Azerbaïdjan, et affirmer notre mobilisation pour un règlement pacifique et durable du conflit.**

Plus que nécessaire, ce déplacement nous a permis d'échanger avec nos homologues arméniens sur cette **guerre qui s'intensifie gravement dans la région depuis plus d'un mois**, mais aussi de **constater sur le terrain une situation dramatique, d'une violence inouïe.**

Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas.

Les **faits qui nous sont remontés sont insoutenables** : les civils, les journalistes, les écoles, les maisons sont les cibles des attaques et des bombardements. Près de 90 000 personnes sont déjà déplacées et réfugiées en Arménie. D'autres, entassées dans des caves ou des cars. Les infrastructures civiles sont visées, les hôpitaux rasés. La visite de l'hôpital militaire d'Erevan, avec un temps d'échanges avec les soldats, les enfants, meurtris à vie, nous bouleverse.

L'espoir est faible, le paysage bien sombre pour les jours et semaines à venir... Des crimes contre l'humanité sont avérés. Les exactions contraires à la Convention de Genève. Nous assistons à une stratégie et à des méthodes qui mènent à une **véritable épuration ethnique**, avec l'utilisation d'armes illégales et notamment des bombes à sous-munitions et des mines antipersonnel. Le défenseur des Droits Arménien nous présente des preuves de décapitation, d'actes de tortures physiques et psychologiques. **Des preuves graves d'une violation des droits humains et du droit international.**

L'implication de la Turquie dans ce **conflit international**, est claire et avérée.

Hier matin, l'Azerbaïdjan a de nouveau attaqué l'Arménie dans son territoire souverain à Meghri.

Aides humanitaires, reconnaissance de la République du Haut-Karabakh, mobilisation de la communauté internationale, accord bilatéral de défense avec la France... : les attentes et les demandes sont fortes.

Au nom de l'accord de défense qui lie Erevan à Moscou, la Russie doit intervenir. L'Union européenne et la communauté internationale doivent sortir du silence.

Notre Groupe d'Amitié reste vigilant et déterminé pour que, **face à une situation qui dépasse l'entendement, la communauté internationale réagisse et se mobilise pour le sort de l'Arménie et du Haut-Karabagh.**

Et, face à l'urgence, face au drame, face à la violence, je signe avec plusieurs de mes collègues une résolution proposée prochainement à l'Assemblée nationale, **qui invite le Gouvernement à procéder sans délai à la reconnaissance de la République d'Artsakh et à l'établissement de relations diplomatiques avec ses autorités, en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit.**

Non, nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas.

Contact Presse :

Fanny MICHAUD

Collaboratrice parlementaire auprès d'Émilie CHALAS, Députée de l'Isère

126, rue de l'Université / 75007 Paris

fanny.michaud.ec@clb-an.fr / 01 40 63 63 59 – 07 86 44 39 96

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechallas.fr/>





